

## **Rapport de la Commission de gestion et des finances de la Paroisse de Lonay-Préverenges-Vullierens**

### **sur l'exercice et les comptes 2021**

en vue de l'Assemblée paroissiale du 30 mars 2022

**Séance tenue le 15 mars 2022 au Centre paroissial, de 20 h. à 21 h. 45**

**Présents:** Jean Fiaux, Bernard Gloor, Jean Martin (rapporteur), membres de la Commission

François Maendly, trésorier de la Paroisse. Mme Pierrette Bayet, caissière du Centre paroissial jusqu'à 2021, est excusée.

#### **Introduction**

F. Maendly présente les documents soumis. La manière générale de fonctionner de la trésorerie est restée inchangée (y compris le fait que, tous les quatre mois, le compte PostFinance sur lequel il dispose de la signature individuelle est soumis à Jean Fiaux qui en fait un contrôle exhaustif – de manière à satisfaire à la Recommandation concernant la sécurité financière au sein des paroisses). François M. a avec lui les classeurs de pièces y relatives.

#### **Comptes et résultat du Centre paroissial**

A noter que l'exercice 2021 est le dernier dont s'occupera Mme Bayet. A partir du 1er janvier 2022, F. Maendly est responsable des comptes du Centre aussi.

On note que, grâce à la diligente attention de tou-te-s, les frais de rénovation de la cuisine ont été d'ordre de Fr. 28.000.-, en-dessous donc du montant de Fr. 30.000.- accepté par l'Assemblée de paroisse

Comme demandé l'an dernier, les comptes font apparaître séparément « Entretien bâtiment et mobilier », d'une part, et la dotation à la provision ad hoc, d'autre part, représentant le bénéfice d'exploitation du Centre.

Des explications sont données en rapport avec les frais d'entretien, moins importants qu'en 2020, de même que les frais d'électricité chauffage et eau. Cela s'explique par la diminution importante des activités liée au covid.

Au chapitre des recettes, le Festival de pâtes a permis une bonne rentrée.

Un paroissien généreux a offert de nouvelles tables et chaises pour le Centre, ce dont il est vivement remercié. A noter que Marie-Noëlle et François Bonzon ont entrepris des démarches réussies pour vendre les anciennes chaises. Grand merci à eux.

En rapport avec l'optimisation de l'utilisation et des rentrées financières liées au Centre, Fr. Maendly nous informe qu'une séance conjointe du Conseil paroissial et du Comité de gérance

du Centre a eu lieu en janvier dernier, qui a été tout à fait constructive. Il convient d'étudier de possibles aménagements qui permettraient de rendre les locaux plus attractifs pour des séances, voire séminaires ou location de bureau (on pense par exemple à un beamer pour projeter des documents électroniques). La réflexion se poursuit. Ces informations sont saluées par la Commission.

La Commission réitère sa reconnaissance à Mme Bayet pour son activité au service du Centre.

### **Comptes 2021 et bilan de la Paroisse**

La commission examine, avec les explications du trésorier, les documents présentant le bilan au 31 décembre 2021 et les tableaux résumés de produits et charges pour 2021.

Fr. Maendly évoque le « Fonds orgue Préverenges » et ses contacts avec les responsables municipaux à ce sujet. La Commune continue pour l'instant à nous apporter son soutien.

Que ce soit dans le cadre des collectes ou par des dons exceptionnels, il relève la grande générosité de plusieurs paroissien.ne.s, y compris un don de Fr. 10'000.- En général, et entre autres suite à la distribution des Calendriers paroissiaux, on continue à constater une réjouissante générosité de nos paroissien.ne.s. Ces facteurs contribuent à permettre un bénéfice final de l'exercice de Fr. 6932.28.

Des explications sont données sur les contributions à Terre nouvelle.

L'examen des charges 2021, puis celui du bilan, n'amène pas de commentaires complémentaires notables. On rappelle que le bilan intègre tant les éléments financiers de la Paroisse que ceux du Centre.

Les explications reçues sur l'ensemble des points examinés ont pleinement satisfait les commissaires.

### **Appréciation et remerciements**

La commission tient à exprimer une fois encore sa vive gratitude à nos pasteurs, au Conseil paroissial, au Comité du centre et aux autres personnes qui s'en occupent, au Secrétariat et à toutes les personnes qui s'engagent pour que la vie paroissiale reste substantielle et diversifiée. La possibilité de suivre les cultes à distance, de même que la Newsletter électronique, continuent à être appréciées, quand bien même on se réjouit bien sûr de pouvoir à nouveau vivre en présence les cultes et les autres activités.

### **Conclusion**

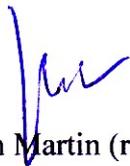
La commission propose à l'Assemblée paroissiale :

- d'accepter les comptes 2021 de la Paroisse et du Centre,
- d'en donner décharge à la caissière et au caissier concernés.

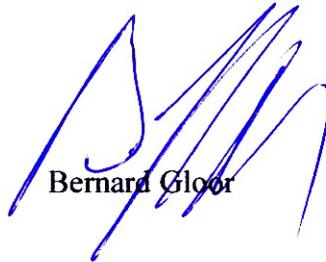
Elle réitère sa gratitude à François Maendly et Pierrette Bayet pour leur travail. Elle sait gré à l'Assemblée paroissiale, au Conseil et au Comité du Centre de l'attention qu'ils porteront au présent rapport.

Echandens, le 20 mars 2022

La Commission de gestion et des finances:



Jean Martin (rapporteur)



Bernard Gloor



Jean Fiaux